

Procédure
pour l'absence à un plateau U7, U9 ou U11
/
pour l'annulation d'un plateau U7, U9 ou U11

❖ Vous ne pouvez pas vous déplacer à un plateau :

PREVENIR EN PRIORITE

LE CLUB ORGANISATEUR LE plus tôt possible

Et

le secrétariat administratif du football animation (par mail)

❖ Lors de la période de mauvais temps, afin d'éviter des déplacements inutiles, la procédure pour l'annulation d'un plateau U7, U9 ou U11 se fait comme suit :

- La remise d'un plateau n'est pas inscrite sur le site du district (exception faite pour une remise générale).
- Pour les plateaux annulés à cause des intempéries, c'est le club organisateur qui prévient les clubs invités (s'assurer qu'ils ont bien eu l'information) par téléphone et par mail (copie au secrétariat du Foot animation à foot-animation@meuse.fff.fr)

Personne à prévenir

En priorité : Secrétariat du Football Animation

Thierry GRANDJEAN, CTD DAP : 06 28 09 05 42

Présidente

Mme THIRIOT Sandrine : 06 86 82 62 53